

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	13
absents	05
Procurations	03

<b>L'an Deux Mil vingt deux Le 12 Décembre</b> Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>05 décembre 2022</b>
<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BINETRUY/MEYER Nadine CHABASSIER David. CONTAMINE David. DELACOTE Aurélie. PERTUIS Martine.
<b>ABSENTS :</b> BELLEIL Thomas. DECLÉ Sébastien. FALLEAU Geneviève. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
<b>PROCURATIONS:</b> BELLEIL Thomas à FORT Sylvette, DECLÉ Sébastien à CONTAMINE David, FALLEAU Geneviève à PERTUIS Martine, <b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : NOMINATION REFERENT SMBI (SYNDICAT MIXTE BASSIN DE L'ISLE)**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) œuvre dans l'aménagement et l'entretien des bords de rivière (Isle et affluents).

La commune de Hautefort/Saint-Agnan fait partie d'une communauté de communes adhérente au SMBI.

En conséquence, il y a lieu de nommer un référent et propose Albert POUMEAUD.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré,**

- **NOMME** Monsieur Albert POUMEAUD comme référent SMBI.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

**HAUTEFORT le 12/12/2022**  
**LE MAIRE,**  
**Jean Louis PUJOLS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20221212-2022-112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022

Affichage : 13/12/2022

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.